

## Mieux comprendre l'agriculture

Alpages et économie alpestre

18.314



### Date

Mardi 4 septembre 2018

### Lieu

Alpage des Chaux  
Les Chaux, 1882 Gryon (VD)

### Public

Toute personne, sans formation agricole particulière, ayant une activité en lien avec l'agriculture et/ou les produits agricoles, et souhaitant perfectionner ses connaissances de base de l'agriculture dans les régions de montagne ; toute autre personne intéressée.

### Responsables

Daniel Mettler, AGRIDEA  
Marc Gilgen, AGRIDEA

## Contexte

Les alpages et l'économie alpestre jouent traditionnellement un rôle central dans les régions de montagne, et constituent encore aujourd'hui un pilier important pour beaucoup d'exploitations agricoles. Les enjeux et défis actuels sont multiples, en matière de rentabilité, de transformation et valorisation de la production, de protection des troupeaux, d'entretien du paysage, de biodiversité, de tourisme, etc.

Vous êtes novice en la matière mais êtes intéressé de par votre activité à en savoir plus sur l'agriculture en montagne. Ce cours vous permettra d'appréhender et comprendre le fonctionnement des alpages et le rôle de l'économie alpestre. Vous serez en mesure d'en tenir compte dans vos activités professionnelles (ou non professionnelles).

## Objectifs

- Découvrir une exploitation d'estivage et son fonctionnement.
- Appréhender les enjeux liés à l'économie alpestre et à la gestion des alpages.
- Comprendre la filière des produits d'alpage.
- Echanger et discuter avec des personnes du métier.
- Recevoir des réponses à ses questions.

## Méthodes

Visites d'alpages, exposés, échanges et discussions avec des exploitants-e-s et des conseiller-ère-s agricoles.

## **Remarques**

- Ce cours constitue la suite des deux sessions du cours « Mieux comprendre l'agriculture » réalisées en juin et septembre 2017. Ce n'est pas un prérequis pour la participation à ce cours.
- Maximum 25 participant-e-s.
- Les participant-e-s sont prié-e-s de s'équiper de vêtements et chaussures adaptés à la météo et au terrain (marche sur chemin de randonnée et pâturages).

# Programme détaillé

Mardi 4 septembre 2018

<b>08h45</b>	<b>Rendez-vous au départ de la télécabine Barboleuse – Les Chaux</b>	
<b>09h00</b>	<b>Montée en télécabine</b>	Toutes et tous
<b>09h30</b>	<b>Bienvenue et introduction</b>	Daniel Mettler, Marc Gilgen AGRIDEA
<b>09h45</b>	<b>Fromagerie d'alpage, partie 1</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fabrication du fromage : chauffer, cailler, mouler, presser</li><li>• Présentation de l'exploitation et de l'alpage des Chaux</li></ul>	Michaël Delessert Exploitant d'alpage et fromager
<b>10h30</b>	<b>L'économie alpestre dans le Canton de Vaud</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Vue d'ensemble, entre Jura et Préalpes</li><li>• Surfaces, bétail et paiements directs</li></ul>	Jacques Henchoz Service de l'agriculture et de la viticulture (SAVI) <a href="mailto:jacques.henchoz2@vd.ch">jacques.henchoz2@vd.ch</a>
<b>11h00</b>	<b>Gestion et entretien des pâturages, partie 1</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ressources herbagères</li><li>• Bâtiments et infrastructures</li></ul>	Jean-François Dupertuis ProConseil <a href="mailto:jf.dupertuis@prometerre.ch">jf.dupertuis@prometerre.ch</a>
<b>11h30</b>	<b>Fromagerie d'alpage, partie 2</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fabrication du fromage : démouler, saumurer, frotter, affiner</li><li>• Commercialisation des produits d'alpage</li></ul>	Michaël Delessert Exploitant d'alpage et fromager
<b>12h15</b>	<b>Repas au Restaurant des Chaux</b>	<a href="http://www.restaurant1882.ch">www.restaurant1882.ch</a>
<b>13h30</b>	<b>Gestion et entretien des pâturages, partie 2</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Introduction et présentation d'un film</li><li>• Projection : exemple de cas à Berne ou en Valais</li></ul>	Daniel Mettler AGRIDEA <a href="mailto:daniel.mettler@agridea.ch">daniel.mettler@agridea.ch</a>
<b>14h00</b>	<b>Volontaires montagne</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Service d'aide aux régions et populations de montagne, un projet commun de l'Aide Suisse aux Montagnards et du Groupement suisse pour les régions de montagne</li></ul>	Alain Peter Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) <a href="mailto:alain.peter@sab.ch">alain.peter@sab.ch</a>
<b>14h30</b>	<b>Gestion et entretien des pâturages, partie 3</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Randonnée à pied jusqu'à Taveyenne (env. 2 km sur chemin de randonnée et pâturages)</li><li>• Dynamique et interaction avec la forêt</li><li>• Protection des troupeaux</li></ul>	Jean-François Dupertuis ProConseil <a href="mailto:jf.dupertuis@prometerre.ch">jf.dupertuis@prometerre.ch</a>
<b>16h30</b>	<b>Conclusion et évaluation</b>	Daniel Mettler, Marc Gilgen AGRIDEA
<b>17h00</b>	<b>Retour à la Barboleuse en bus (arrêt intermédiaire à Villars-sur-Ollon) et fin de la journée</b>	Toutes et tous

## Informations pratiques

### Inscription

via [Cours 18.314](#) ou par mail à [cours@agridea.ch](mailto:cours@agridea.ch)

### Informations

+41 (0)21 619 44 06 ou [cours@agridea.ch](mailto:cours@agridea.ch)

### Délai d'inscription

Mardi 21 août 2018

### Informations sur le contenu

[daniel.mettler@agridea.ch](mailto:daniel.mettler@agridea.ch)

[marc.gilgen@agridea.ch](mailto:marc.gilgen@agridea.ch)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.

Vous pouvez les consulter sur [www.agridea.ch/termes-et-conditions](http://www.agridea.ch/termes-et-conditions).

### Prix

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, ainsi que l'OFAG et de centres de recherche et de formation :

**CHF 240.–/jour**

Autres participant-e-s :

**CHF 360.–/jour**

Les vacations (café-croissant, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel, transport sur place) se montent à CHF 60.– et **sont comprises dans le forfait**.

**La facture** finale vous sera envoyée après le cours.

**Désistement** : Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.– sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

## Horaires de train

### Aller

Delémont	dép. 5h12
Neuchâtel	dép. 6h22
Fribourg	dép. 6h26
Lausanne	dép. 7h21
Sion	dép. 7h35
(via Bex)	
La Barboleuse	arr. 8h34

### Retour

Villars-sur-Ollon	dép. 17h55 (bus)
(via Aigle)	
Lausanne	arr. 19h10
Sion	arr. 19h18
Neuchâtel	arr. 19h57
Fribourg	arr. 20h03
Delémont	arr. 20h48

## Plan

